Déclaration préalable UNSA EDUCATION

CDEN du avril 2020

Monsieur le Préfet,
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Madame la IA-DASEN
Mesdames, Messieurs, les membres du CDEN,

Que dire de cette période inédite que nous vivons et qui bouleverse notre monde, nos habitudes, nos modes de vie, et pour nous enseignants, nos relations aux familles et aux élèves. Cette situation très anxiogène nous oblige collectivement à remettre l'essentiel au cœur de nos vies : priorité à la santé, priorité à la vie.
Nous tenons ici à exprimer notre sympathie aux personnels de l'Education nationale touchés par cette épidémie. Pendant que l'ensemble des personnels soignants est engagé au quotidien pour sauver des vies, les écoles et établissements, au cœur de la communauté éducative, tentent de maintenir au mieux le lien entre les élèves et l'Ecole. Plus important encore que cette continuité pédagogique, dans de nombreuses écoles, beaucoup d'enseignants, volontaires, accueillent les enfants des personnels soignants. L'Unsa éducation souhaite ainsi débuter ce CDEN par un remerciement sans limite pour les personnels soignants qui luttent pour nous au quotidien. C'est pourquoi il convient également de saluer le professionnalisme dont fait preuve l'ensemble des équipes enseignantes dans ce défi pédagogique et solidaire que nous relevons.
Et une fois de plus nous ferons remarquer le rôle clé des directeurs et directrices d'école dans le premier degré. Ils ont tout mis en œuvre pour permettre les meilleures organisations possibles suivant leurs contextes locaux, et sont allés au-delà de ce qui pouvait être attendu d'eux. L'Unsa Education, déjà déterminé à obtenir de nouvelles avancées pour la direction et le fonctionnement de l'école, les en remercie. Nous pensons qu'il est indispensable de reconnaître leur extraordinaire investissement et c'est pourquoi nous vous demandons de laisser en place les décharges de direction exceptionnelles accordées jusqu'alors.

Si les premiers jours après le 13 mars, les collègues se sont lancés en terre inconnue, dans un emballement numérique, dans un grand défi où il fallait garder le lien, avec l'objectif inatteignable fixé par le ministre de poursuivre les apprentissages, la fatigue se fait maintenant sentir de tous côtés, enseignants, enfants, parents. Tous éprouvent le besoin de souffler pour pouvoir tenir dans la durée. Le seul à ne pas le comprendre, c'est notre ministre qui semble bien loin des réalités de terrain, déconnecté semble-t-il. Il faut lever le pied et heureusement les vacances sont en ligne de mire. Et voilà qu'un nouveau concept se fait jour : les vacances apprenantes ! Comment croire que les difficultés créées par l'enseignement à distance pourraient être résolues par davantage d'enseignement à distance ? Ainsi, 6 heures de soutien à distance pendant les vacances pourraient-elles permettre de raccrocher les 5 à 8% d'élèves « perdus de vue » ? Nous avons tous perçu que cette école à la maison n'était pas l'école et que les inégalités révélées dans le milieu scolaire n'étaient que confortées par ce travail à distance. Comment raccrocher les élèves dont les

écoles n'ont plus aucun retour, ni contact ? **Nous souhaitons connaître, d'ailleurs, le montant de l'enveloppe consacrée à ce dispositif.**

Dans le contexte annuel et depuis l'évocation d'une reprise possible le 11 mai, date à laquelle devraient rouvrir les établissements, nous tenons à exprimer notre inquiétude face à cette situation. La reprise ne saurait avoir lieu si la sécurité sanitaire n'est pas garantie à l'ensemble des personnels, des jeunes et de leur famille. Un protocole de réouverture doit être défini en ce sens. Nous attendons donc des clarifications et des précisions rapidement sur les conditions de ce retour à l'école. Nous demandons que du temps soit laissé aux équipes pour préparer cette reprise, que ce retour permette de renouer des liens, de recréer des collectifs de travail, qu'il soit progressif. En aucun cas cette reprise ne peut être normale et totale. Elle doit tenir compte des réalités vécues par les élèves et des contraintes sanitaires. La dimension éducative sera importante. En ce sens, cette reprise partielle devra être une étape vers la rentrée de septembre où il nous faudra aussi tirer les leçons de ce que nous vivons.

De même, tant que le confinement est de mise, nous apprécions que les instances soient réunies en visio, autant que de besoin. Nous réitérons comme dans chaque instance, que nous souhaitons que le gouvernement revienne sur ses décisions d'exclure les représentants des personnels des opérations de mutation et de promotion. L'utilité des délégués des personnels dans tous les aspects du métier n'est plus à démontrer.

J**'en viens maintenant à l'objet de ce CDEN carte scolaire…. tant attendu** !

<u>Carte scolaire 1er degré</u>

Concernant la rentrée scolaire 2020, nous le savons, la méthode Jean-Michel Blanquer évolue au vu des circonstances exceptionnelles que nous vivons. La carte scolaire ne sera pas si sanglante que prévue et nous ne pouvons que nous en réjouir. Suite aux annonces du vendredi 27 mars il n'y aura aucune fermeture de classe en milieu rural sans l'accord du maire et une reconsidération de l'équilibre ouverture/fermeture en milieu urbain. Pour l'Unsa Education, ces annonces devaient s'accompagner de moyens supplémentaires, pas autant que nos attentes mais ces rallonges font du bien, avouons-le ! Car sans enveloppe complémentaire, les annonces auraient conduit à des choix locaux que nous ne pouvions cautionner. Devant réagir à cette annonce au combien médiatique et surprise, les services ont eu un travail considérable la semaine dernière pour recontacter toutes les communes concernées, et nous les remercions d'avoir tenu un timing si restreint afin que les opérations de carte scolaire puissent se tenir.

Au lieu des 7 postes à rendre initialement, notre département obtient donc au total 10 postes supplémentaires. Nous n'allons pas bouder cette nouvelle. Nous nous interrogeons cependant sur les possibilités d'atteindre les objectifs fixés au préalable (GS à 24 …). Nous souhaitons que cette rallonge permette d'ouvrir là où les effectifs le nécessitent, particulièrement sur les écoles proches de l'éducation prioritaire. Nous manquons aussi cruellement de remplaçants, en Rased. Les postes « hors la classe » apportent le plus qualitatif complémentaire et nécessaire aux « postes-classes » ; dans sa dotation, le ministre ne devrait pas l'oublier.

Pour aborder la thématique des collèges, nous rappelons que notre syndicat enseignant, le SE-Unsa, revendique dans ses mandats une limite de 24 élèves par classe en collège comme en lycée. Il revendique également la mise à disposition de marges et de moyens complémentaires aux horaires règlementaires pour mettre en place des dispositifs variés et favoriser l'autonomie. La mise en œuvre actuelle en est loin. Cette baisse des moyens dans le second degré est en décalage voire en contradiction avec la politique éducative annoncée et les nombreuses sollicitations de l'institution vers nos collègues pour mener à bien des projets ou remplir des missions.

Nous vous remercions pour votre l'attention que vous avez porté à notre courrier.

La délégation UNSA Education: Julie Cauzard, Karen Ansberque.